



Jeudi 7 avril 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA FUSION FUCAM-UCL SERA EFFECTIVE DÈS SEPTEMBRE PROCHAIN

Les FUCaM et l'UCL se sont accordées sur un projet de développement de l'offre universitaire en Hainaut par une fusion qui sera effective dès la prochaine rentrée académique.

Après 3 mois de travail commun, les deux institutions se sont entendues ce mercredi 6 avril sur les termes définitifs de ce projet.

Le 23 mars dernier, les FUCaM et l'UCL avaient déjà approuvé avec enthousiasme le projet de développement de l'offre universitaire en Hainaut, sur base des documents fondateurs négociés de commun accord et soumis aux instances décisionnelles des deux institutions.

Ce jour-là, les FUCaM avaient souhaité que quelques précisions sur le fonctionnement d'un Conseil stratégique à créer à Mons soient clarifiées, les deux institutions s'étant déjà accordées sur le principe de la création de ce Conseil, comme l'autorise le règlement organique de la future université fusionnée.

Dans cet esprit et dans le respect des textes fondateurs, les FUCaM et l'UCL ont tenu à préciser ensemble les matières et prérogatives de ce Conseil, destiné à épauler le vice-recteur de l'UCL en Hainaut dans son rôle de référent à Mons.

Les deux institutions, membres de l'Académie Louvain, ont donc signé ce mercredi 6 avril les documents juridiques engageant le processus de fusion. Cette avancée constitue une première historique en Communauté française de Belgique. En effet, deux institutions libres, juridiquement autonomes, fusionnent par décision propre pour se forger un avenir commun.

Ensemble, elles se sont rapidement accordées sur un projet académique avant de définir la gouvernance de l'université fusionnée, qui vient en support à ce projet. Les deux institutions veulent améliorer l'offre d'enseignement universitaire en Hainaut, tout en y développant des initiatives concrètes en recherche et dans les aspects liés au développement régional et transfrontalier. Elles veulent ainsi mieux servir la société qui les subsidie.

Animées par cette ambition, l'UCL et les FUCaM se réjouissent de l'accord ainsi conclu.

Contacts presse :

- Christine Massin (FUCaM – UCL Mons)
Tél : 065 32 33 12 – GSM : 0472 32 78 96 - christine.massin@fucam.ac.be
- Isabelle Decoster (UCL)
Tél : 010 47 88 70 - GSM : 0486 42 62 20 – isabelle.decoster@uclouvain.be